

Rapport d'Activités 2015-2020



Votre service public de l'eau

Eaux de Vienne-Siveer, 5 ans déjà

Jean-Claude Boutet,
Président d'Eaux de Vienne-Siveer



Le syndicat Eaux de Vienne est né il y a cinq ans : que retenir de cette période ?

Cette période a été extrêmement riche en événements et en évolutions importantes. Il a d'abord fallu apprendre à se connaître, entre territoires répartis sur tout le département et dont chacun avait ses particularités et ses habitudes. Mais il a aussi fallu faire un effort collectif important d'harmonisation, sur tous les plans, pour que le syndicat devienne bien l'unique syndicat d'eau et d'assainissement de la Vienne.

Très rapidement, dès août 2015, une nouvelle réforme territoriale est intervenue, celle de la loi NOTRe dont on a déjà souvent parlé. Le syndicat a dû, à nouveau, préparer une échéance, qui est intervenue le 1^{er} janvier 2020, pour s'organiser à y faire face. Je tiens véritablement à remercier tous les élus, du Bureau, des comités locaux, du comité syndical, mais aussi ceux des Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI), qui se sont largement investis pour permettre de trouver les justes et bonnes réponses aux problématiques posées. Cela concerne beaucoup l'organisation institutionnelle du syndicat et sa gouvernance, mais les sujets plus concrets n'ont pas manqué : qu'il s'agisse de la mise en place du prix unique de l'eau, de la nécessité de construire des partenariats solides, aussi bien à l'échelle locale que nationale, que de faire face à des problématiques techniques et réglementaires.

Sur ce dernier point, on pourra noter l'implication croissante d'Eaux de Vienne dans la reconquête de la qualité de l'eau dans les nappes, mais aussi les travaux pour lutter dès à présent contre les nitrates ou les pesticides, ou encore pour augmenter le renouvellement des réseaux d'eau potable pour les rendre plus sûrs.

Yves Kocher,
Directeur Général des Services
Eaux de Vienne-Siveer



Comment les services du syndicat ont-ils évolué depuis cinq ans ?

Pour les agents également, les changements ont été profonds et importants et ont mobilisé toutes leurs ressources. Mais après des inquiétudes, bien légitimes, et un travail sur notre organisation dont le périmètre s'est élargi, nous avons su nous adapter et continuer à apporter un service public en régie, de qualité, à nos abonnés et aux élus. Nos outils et pratiques sont aujourd'hui les mêmes sur nos territoires et les conditions de travail harmonisées. Les questions liées à la sécurité des agents en activité ont été également prises en compte avec l'aide et l'appui du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| Un syndicat unique | 1-2 |
| Vers une gouvernance forte et durable | 3-4 |
| Un syndicat grand et structuré | 5-7 |
| Une gestion publique de l'eau performante | 8-9 |
| Un syndicat moderne et reconnu | 10-13 |
| Un syndicat à l'écoute | 14-15 |
| Un syndicat qui réagit au changement climatique | 16-17 |
| La parole aux partenaires | 18 |



9

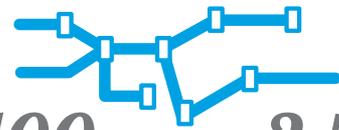
collectivités et environ
90 communes adhérentes



220
réservoirs



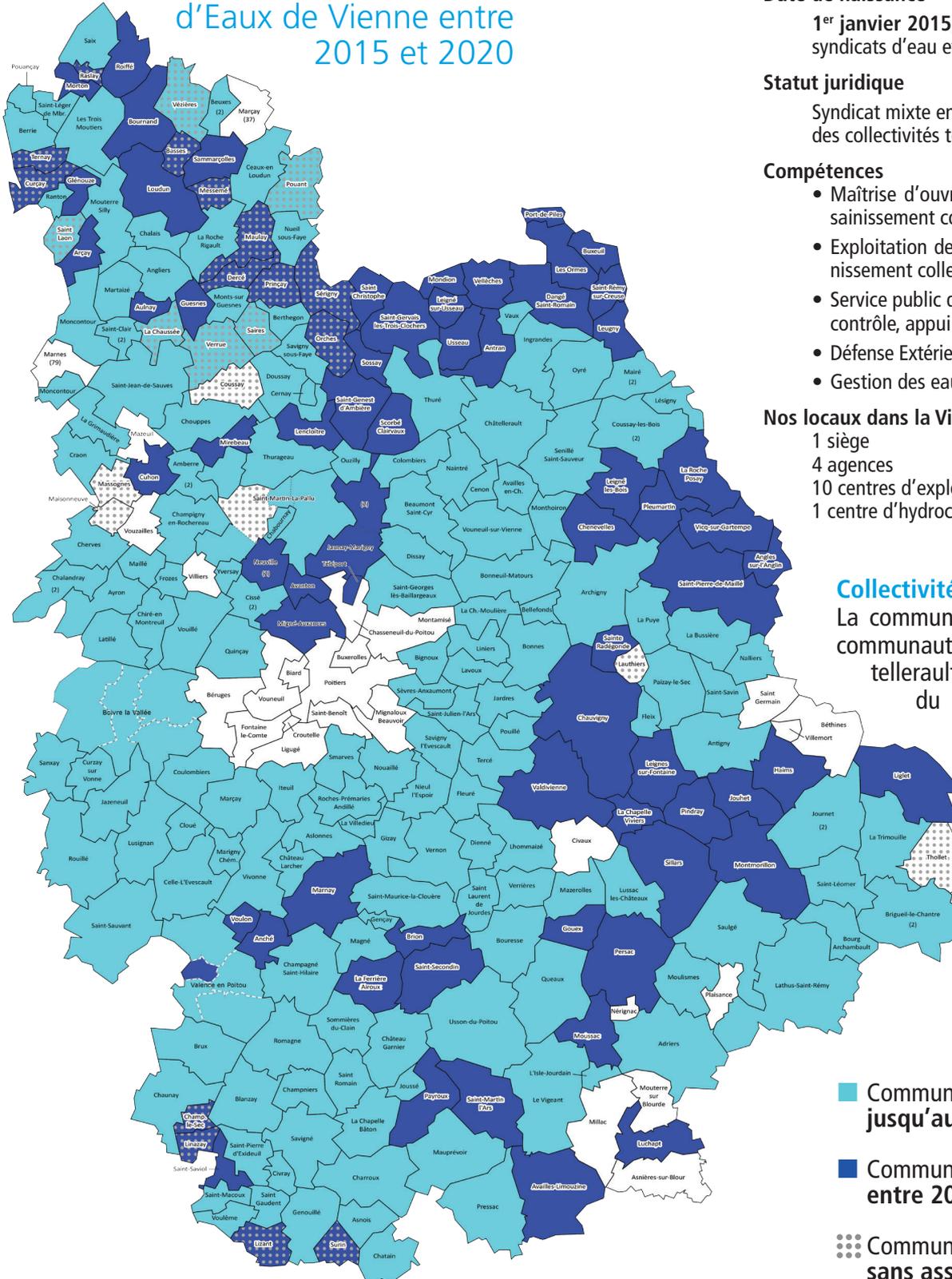
400
stations
d'épuration



9 400
km de réseaux
d'eau potable

2 500
km de réseaux
en eaux usées

Assainissement collectif Projet d'évolution de la présence d'Eaux de Vienne entre 2015 et 2020



Carte d'identité

Date de naissance

1^{er} janvier 2015, sur la base d'une fusion de l'ensemble des syndicats d'eau et d'assainissement de la Vienne.

Statut juridique

Syndicat mixte en gestion publique, relevant du code général des collectivités territoriales.

Compétences

- Maîtrise d'ouvrage d'équipements d'eau potable et d'assainissement collectif
- Exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif
- Service public d'assainissement non collectif : contrôle, appui et assistance technique
- Défense Extérieure Contre l'Incendie
- Gestion des eaux pluviales urbaines

Nos locaux dans la Vienne

1 siège
4 agences
10 centres d'exploitation
1 centre d'hydrocurage

Collectivités adhérentes

La communauté urbaine de Grand Poitiers, la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut, les Communautés de communes du Pays Loudunais, du Haut-Poitou, des Vallées du Clain, du Civrasiens en Poitou et de Vienne & Gartempe, les Communautés de communes hors Vienne, de Chinon Vienne et Loire et du Thouarsais ainsi que près de 90 communes.

■ Communes ayant transféré
jusqu'au 1^{er} janvier 2015

■ Communes ayant transféré
entre 2015 et 2020

●●●● Communes
sans assainissement collectif



103

délégués siégeant
au Comité syndical
à partir de l'été 2020



70%

des votes en faveur
des nouveaux statuts
à l'AG de juin 2019

Vers une gouvernance forte et durable

Anticiper les effets de la loi NOTRe

Renforcement du rôle des élus dans les commissions thématiques

Quatorze commissions thématiques ont été mises en place dès 2015 pour permettre d'associer les vice-présidents et les autres membres du Bureau à la vie du syndicat. Deux nouvelles commissions plus transversales ont été créées en 2018 : la commission développement durable et la commission coopération décentralisée.

Regroupement des comités locaux

Maillon essentiel de la gouvernance de proximité d'Eaux de Vienne, les comités locaux ont en charge la gestion des affaires locales et des enveloppes de travaux de leur territoire. Pour anticiper les effets de la loi NOTRe et les adapter aux futurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les 89 comités se sont regroupés pour n'en former plus que 24 depuis 2018.

Renforcement des liens avec les communes

Bien que d'envergure départementale, Eaux de Vienne a tenu à conserver et à renforcer ses liens avec les maires (et les communes) car ce sont ceux qui connaissent le mieux leur territoire. L'ancrage local fort du syndicat au travers de ses agences et de ses centres d'exploitation répartis dans la Vienne permet d'entretenir une relation de proximité et de confiance. Pour être à l'écoute des besoins des communes, les élus du Bureau et les agents se déplacent régulièrement sur l'ensemble du territoire.



2017 Création d'une cellule de développement territorial pour accompagner les communes dans leurs transferts de compétences et pour animer la gouvernance locale à travers des comités locaux.

Préparation de la future gouvernance avec les EPCI

Comprendre et préparer la loi NOTRe avec les EPCI

Afin de préparer les relations avec ses futurs adhérents, Eaux de Vienne a invité les EPCI à des ateliers de travail sur la loi NOTRe en 2018 et en 2019. Il s'agissait, d'une part, de comprendre et de préparer la mise en œuvre de la loi et d'autre part, de rechercher les orientations de la future gouvernance du syndicat. Le travail de réflexion mené dans un esprit de concertation, avec l'aide du cabinet d'avocats Landot & associés, a permis de définir la gouvernance et les statuts à venir du syndicat.



Atelier de travail
sur la loi NOTRe
07/03/2018





24

comités locaux
depuis 2018



Table ronde des EPCI à l'Assemblée Générale, en présence de Me Landot - 19/06/2019

De nouveaux statuts

Approuvés à plus de 70% lors de l'Assemblée Générale de juin 2019, les nouveaux statuts seront appliqués sous le prochain mandat. Ils intègrent les règles de gouvernance définies en concertation avec les EPCI tout en simplifiant le fonctionnement du syndicat.

- L'échelon territorial est supprimé.
- Le nombre de délégués du Comité syndical passe de 420 à 103 répartis entre les EPCI, selon un calcul pondéré par le nombre d'habitants et en fonction du nombre de communes de chaque EPCI. Les communes adhérentes ayant décidé de reporter (2026 au plus tard) le transfert de la ou les compétence(s) à leur communauté de communes, se constituent en collège électoral au sein duquel chacune désigne un électeur pour 2 000 habitants et un électeur supplémentaire par tranche entamée de 2 000 habitants.
- Toutes les communes sont représentées au sein des Comités locaux.

Des valeurs conservées

Les valeurs fondamentales d'Eaux de Vienne sont depuis toujours le dialogue, la proximité avec les élus et les usagers, la solidarité territoriale et financière et la transparence dans ses actions.

Bien qu'il ait beaucoup évolué depuis 2015, il était important pour lui de renforcer ses valeurs durant ce mandat et de les conserver dans la future gouvernance.



Intervention d'Alain Claeys à l'assemblée générale de juin 2019

Maintien des comités locaux

Bientôt, Eaux de Vienne ne comptera plus pour adhérents que les 7 EPCI du département, 2 hors Vienne et, jusqu'en 2026 au plus tard, environ 90 communes. Il entend bien continuer à s'appuyer sur la connaissance des élus locaux de leur territoire et des projets communaux pour optimiser son fonctionnement et ses investissements. C'est pourquoi, les 24 comités locaux conservent une place importante dans la future gouvernance.



Réunion des coordinateurs de comités locaux à Saint-Georges-les-Baillargeaux - 10/04/2018



100
transferts de compétences
en 3 ans



6
nouveaux
métiers

Un syndicat grandi et structuré

Une évolution rapide du périmètre

En cinq ans seulement d'existence, Eaux de Vienne est devenu un syndicat d'eau et d'assainissement d'envergure départementale. Une restructuration du territoire, des agences et des centres d'exploitation a été nécessaire.

Restructuration du territoire de la Villedieu-du-Clain

Le territoire de la Villedieu-du-Clain a connu d'importants changements. Le centre d'exploitation de Gençay est devenu un centre exclusivement dédié à l'hydrocurage.

Le périmètre de Lathus est désormais géré par le centre d'exploitation de Lussac-les-Châteaux, bien plus important, au sein duquel travaille une équipe de vingt-cinq agents.

Un nouveau centre d'exploitation va être construit sur le terrain de l'usine de potabilisation de Saint-Pierre-d'Exideuil pour remplacer celui de Civray, vieillissant.

Vienne et Gartempe : un nouveau territoire pour le syndicat



Centre d'hydrocurage de Gençay



Centre d'exploitation de Lussac-les-Châteaux

Le nombre important de transferts de compétences sur le territoire de Vienne et Gartempe conduit le syndicat à la restructuration des périmètres associés et à la définition d'un quatrième territoire. Le projet d'une quatrième agence sur ce territoire, basée à Montmorillon, est effectif depuis janvier 2020.

Une montée en compétences et en expertise

Accompagnement aux changements des cadres

Dans le cadre de la réorganisation des services en 2017, les cadres du syndicat ont bénéficié d'une formation aux pratiques managériales pour répondre aux enjeux départementaux du syndicat. L'objectif était de leur permettre de :

- monter en compétences par rapport à leurs fonctions de manager dans une structure dont le périmètre a évolué ;
- répondre à de nouvelles missions ;
- appréhender le changement d'organisation dans son ensemble.



Les cadres du syndicat lors d'une séance de formation aux pratiques managériales 14/09/2017



18

nouveaux agents
issus de transfert



4

agences

Structuration de la maîtrise d'ouvrage

Une structuration de la maîtrise d'ouvrage a été mise en place dès 2015 avec la création d'un comité dédié.

Ce dernier regroupe des cadres de la Direction de l'Ingénierie et de la Ressource en Eau (DIRE) et de la Direction de l'Exploitation et des Territoires (DET). Ils travaillent ensemble sur les programmes d'investissements annuels ou pluriannuels, la gestion patrimoniale, l'harmonisation des règles relatives aux investissements.... À la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre, le syndicat intervient à chaque étape de la phase d'étude à la réception des travaux pour assurer le bon déroulement des opérations jusqu'à l'exploitation des ouvrages construits par ses équipes.

A ce jour, Eaux de Vienne assure la maîtrise d'ouvrage en eau et en assainissement sur la majeure partie du département.



Suivi de travaux par la DIRE - 14/08/2018

Nouveaux métiers

En devenant un syndicat départemental, Eaux de Vienne s'est vu soumis à des obligations et des contraintes nouvelles. Pour répondre à cette montée en compétences, des métiers nouveaux en fonction support sont venus enrichir les effectifs : juriste, contrôleur de gestion, responsable des achats, planificateur assainissement, agent de gestion de la relève de compteurs, ingénieur plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux.

Une adaptation aux transferts de compétences

Une nouvelle organisation des services

Pour répondre à l'élargissement de son périmètre et à sa montée en compétences, le syndicat a travaillé dès 2015, à la réorganisation de ses services. Le mode de fonctionnement du syndicat a été adapté de manière à assurer un service public de qualité et à coût maîtrisé. L'organisation cible des services a été définie et la place donnée aux territoires au travers des agences et des centres d'exploitation, renforcée.

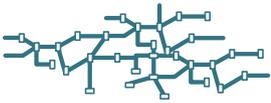
Depuis janvier 2017, le syndicat est organisé autour de cinq directions, dont les activités sont regroupées par domaine d'expertise. Le siège conserve des missions d'expertise, de coordination, de pilotage et de stratégie. Les services au niveau des agences et des centres ont également été redéfinis pour optimiser les coûts de fonctionnement et conserver la proximité avec les élus et les territoires.



Relève de compteurs

2017

- Ouverture du nouveau centre d'exploitation de Loudun pour faire suite au transfert des compétences de la ville.
- Centralisation de la relève de compteurs avec la création d'un service dédié qui a permis d'harmoniser les pratiques et de professionnaliser le métier.



105 000
abonnés en assainissement
collectif



10
centres
d'exploitation

Des centres plus autonomes

Parce que les centres d'exploitation ont une connaissance approfondie de leur territoire, le syndicat a souhaité les rendre plus forts et plus autonomes par l'élargissement de leurs missions. Leur renforcement doit permettre aux cadres des agences de se recentrer sur la connaissance du territoire et sur les projets d'investissement en lien avec l'exploitation des réseaux et ouvrages. Leur vocation à assurer une gestion déconcentrée des moyens de l'agence et des centres rattachés est également confortée.

L'Intégration des agents issus des transferts



Accueil des agents de la ville de Loudun - 02/01/2017

Fort d'une culture d'accueil historique, Eaux de Vienne a développé un processus dédié afin que l'intégration des agents se passe dans les meilleures conditions possibles. Des entretiens individuels et collectifs permettent aux ressources humaines (RH) de définir avec les nouveaux agents des fiches de poste au plus près de leurs envies, compétences et attentes. Les agents sont ensuite accueillis de façon très officielle au cours d'une journée d'intégration, en présence des services RH, qualité-sécurité, informatique et communication.

AGENTS ISSUS DE TRANSFERTS

Chauvigny : 3 personnes
Loudun : 5 personnes
Grand Châtelleraut : 2 personnes
Montmorillon : 8 personnes

La continuité du service pendant les transferts

Dans ce contexte de grands bouleversements où il a vu évoluer son périmètre et monter ses compétences, Eaux de Vienne a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Les transferts de communes accompagnés par la Cellule de développement territorial ont impacté tous les services du syndicat, ce qui n'a pas empêché la continuité de service.

Evolution du nombre de stations
d'épuration

| Années | Nombre de stations de traitement |
|--------|----------------------------------|
| 2016 | 83 |
| 2017 | 221 |
| 2018 | 259 |

Nombre d'abonnés et d'habitants
ayant accès à l'assainissement collectif

| Années | Abonnés | Habitants |
|--------|---------|-----------|
| 2015 | 19 100 | 47 800 |
| 2016 | 28 600 | 71 600 |
| 2017 | 50 800 | 132 500 |
| 2018 | 55 900 | 151 000 |



3 600
dossiers ANC
traités en 2018



373
ouvrages télégrés



24 M€
investis en travaux
en 2019

Une gestion publique de l'eau

Budget 2019 (activités Eau et Assainissement)

168 M€, répartis en :

Fonctionnement 105 M€ / Investissement 63 M€

Organisation des achats pour maîtriser les coûts

Garantir la qualité de service rendu aux usagers en mutualisant et en optimisant les ressources et infrastructures est la ligne de conduite d'Eaux de Vienne. Pour devenir encore plus performant, le syndicat a recruté un responsable des achats en 2018. Il travaille à la mise en place d'une politique d'achats qui permettra de fixer des objectifs d'optimisation de coûts et par conséquent, d'économies au profit des usagers. D'autres objectifs tels que la qualité, la proximité, l'emploi local et le développement durable seront également pris en compte.

Une grande capacité à investir

En 2019 :

39,30 M€ investis en eau potable pour le programme de travaux des comités locaux

23,43 M€ investis par les comités locaux en assainissement

Bien que de nouveaux ouvrages soient construits chaque année, l'essentiel des dépenses concerne la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable et d'assainissement et des ouvrages existants.

Les travaux de réhabilitation de réservoirs en cours, fin 2019, concernent les ouvrages de Charroux, Quinçay, Coussay-les-Bois, Saint-Gervais les Trois Clochers, Messémé, Verrières et Payré. Le montant global de ces travaux se monte à 1,6 M€.



Réhabilitation du réservoir de Leignes-sur-Fontaine -18/09/2018

2015-2020 Principales réalisations

- 2020 : Usine de potabilisation de Preuilly à Smarves - 300 m³/h - 4 M€
- 2019 : Nouvelle station de traitement des eaux usées du bourg de Nieuil-L'Espoir et construction d'une unité de traitement des déchets d'hydrocurage - 2,5 M€
- 2019 : Interconnexion entre la Buisnière et Antigny - Pose de 11 km de réseaux d'eau potable et d'équipements hydrauliques sur les châteaux d'eau de la Buisnière et d'Antigny - 1,7 M€
- 2017 : Station d'épuration à boues activées de Benassay-Lavausseau 1 600 EH - 1,5 M€
- 2016 : Achèvement de l'usine de traitement des nitrates et pesticides de Saint-Pierre-d'Exideuil et poursuite de la restructuration de la ressource en eau potable du Sud Vienne - 600 m³/h - 6,5 M€



2018 Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales cite en exemple Eaux de Vienne à l'occasion des débats au Sénat sur l'assouplissement de la loi NOTRe. Elle a également été accueillie dans nos locaux.

2016 Construction de la première usine de traitement des nitrates dans la Vienne à Saint-Pierre-d'Exideuil, près de Civray.



100 000€
d'économies par an
sur les contrats
d'assurance



100%
respect du délai pour
fournir de l'eau aux
nouveaux abonnés



80,5 %
de rendement
du réseau

performante

Des économies dégagées au service des usagers

Eaux de Vienne a initié une analyse de ses dépenses qui a déjà permis de dégager d'importantes économies au profit des usagers, notamment :

- **1 000 000 €** sur 15 ans sur la fusion/renégociation de tous les emprunts bancaires. Eaux de Vienne en comptait plus de 360 en 2016.
- **992 000 €** entre 2015 et 2017 sur les montants de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE) puis, à partir de 2019 plus de 350 000 euros par an.
- **100 000 €/an** sur un nouveau marché d'assurances par rapport à la somme de l'ensemble des contrats existants au 1^{er} janvier 2015.
- **100 000 €/an** sur les télécoms (internet, téléphonie fixe, mobile et télégestion des ouvrages) tout en raccordant en fibre optique six sites.

Aides financières des agences de l'eau

Les agences de l'eau participent à la mise en œuvre des politiques nationales et européennes pour l'eau. Partenaires historiques d'Eaux de Vienne, elles apportent au syndicat un soutien financier et technique dans sa lutte contre la pollution et la préservation de la ressource en eau.

Extraits du rapport de la Chambre régionale des comptes (2019)

« Une situation financière confortable et des axes de perfectionnement pour la qualité de l'information comptable et financière [...] Il existe une élaboration satisfaisante d'indicateurs de performance.

Les rendements du réseau sont dans la moyenne nationale et au-dessus de la moyenne en zone rurale peu dense malgré une hétérogénéité de ces rendements. Il importe de poursuivre et d'intensifier à la fois les actions [...] pour améliorer le rendement à moyen terme... »

Pour une eau de qualité

Une cellule d'autosurveillance a été créée en 2017 pour effectuer le bilan de fonctionnement de stations d'épuration. Pour réunir en un même lieu les agents de l'autosurveillance et les chargés d'analyses, un nouveau laboratoire a été installé au sein du siège du syndicat, à Poitiers, en 2018.

L'engagement dans le processus Qualité

Dans une dynamique d'amélioration constante pour assurer un service performant, le syndicat s'est engagé dans une démarche Qualité par la formalisation de nombreuses procédures d'amélioration. Citons par exemples la gestion des ressources humaines, la gestion des achats par la formalisation et l'harmonisation des pratiques de marchés publics et de commandes, la gestion de la clientèle à travers notamment la mise en place d'un logiciel de facturation et gestion de la relation client, le processus d'exploitation et notamment le maintien du bon fonctionnement des ouvrages par la mise en place d'un logiciel de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (@tlas).

Cycle de l'amélioration continue :
prévoir, faire, vérifier, réagir





373 000€

achat et déploiement d'un nouveau logiciel de gestion des abonnés



23

chargés de clientèle

Un syndicat moderne et recon

Modernisation au cœur des métiers

Les outils numériques et de communication sont bien présents au cœur des métiers du syndicat, au profit de tous.

Un nouveau logiciel de gestion des abonnés

Pour améliorer la qualité de service rendu à l'abonné, un nouveau logiciel de gestion des abonnés sera déployé sur l'ensemble du syndicat avant l'été 2020. Il s'agit du logiciel Wat.erp, outil moderne et ergonomique, qui regroupe dans un même logiciel, la facturation, la gestion de la relève et la relation clientèle ce que ne permettait pas le logiciel précédemment utilisé.



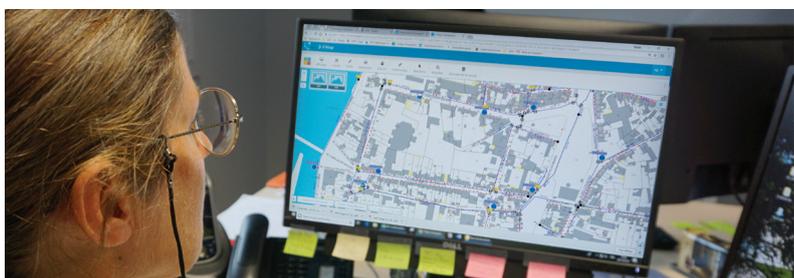
Le futur logiciel de gestion des abonnés

Les chargés de facturation du siège et les chargés de clientèle des territoires utilisent ce seul et même logiciel. Les différentes fonctionnalités de ce progiciel seront adaptées aux besoins et aux nombreuses spécificités de facturation du syndicat. Il permettra, à terme, d'optimiser le « suivi client » et de personnaliser les échanges avec les usagers. Le changement de logiciel répond également à la volonté du syndicat de moderniser les pratiques et de professionnaliser le métier de chargé de clientèle.

Bientôt, une agence en ligne

A compter de septembre 2020, une agence en ligne proposera aux abonnés plus de démarches en ligne et la simplification de certaines procédures : accès aux factures, paiement en ligne des factures, souscription au paiement par mensualisation, saisie de l'index de consommation, etc.

Vers une véritable base de données cartographiques



Agent SIG

Le système d'information géographique (SIG) est un outil en pleine expansion qui offre au syndicat une meilleure connaissance de son patrimoine et de ses possibilités de gestion. Il permet, entre autres :

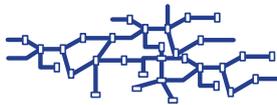
- d'obtenir des plans précis et détaillés des réseaux et des ouvrages ;
- d'associer des informations techniques aux éléments cartographiques tels que la date de pose ou de construction, le type de matériau utilisé ;
- de tenir un registre des interventions.

Les interventions des agents seront faites en toute sécurité et permettront de récupérer des données plus fiables.



400

visites par jour
du site internet



160 000

abonnés
en eau potable

nu

Déploiement de tablettes sur le terrain

Depuis 2018, les agents d'exploitation bénéficient sur le terrain d'une solution cartographique mobile par le biais de tablettes. Alliant confort de travail et gain de temps, cet outil contribue à l'enrichissement des données de gestion patrimoniale.

Un intranet pour faciliter la communication entre agents

Indispensable à la communication intra-entreprise, un intranet, intuitif et ludique, est déployé au sein d'Eaux de Vienne depuis janvier 2020. Il permet aux agents d'avoir un accès unique aux principaux documents des services et aux outils métiers. Une version mobile permet aux agents de terrain de consulter l'intranet à partir de leur téléphone portable ou de leur tablette.



Page d'accueil de l'intranet

Ouverture aux autres

Eaux de Vienne est devenu un acteur de référence dans le domaine de l'eau et l'assainissement tant au niveau local que national.

Localement, il défend la gestion publique avec deux autres grands syndicats du département : Énergies Vienne et le Simer. Il participe à la rédaction du Schéma départemental de l'eau avec le Conseil départemental de la Vienne. Il mène des actions de sensibilisation à la protection de la ressource avec Grand Poitiers.

Au niveau national, il participe aux réflexions nationales sur le devenir des services d'eau et d'assainissement au sein de réseaux : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), France Eau Publique (FEP), Aqua Publica Europea (APE), Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE), etc. Il échange avec d'autres syndicats d'eau et assainissement tels que la RESE (17) ou le Sydec (40).



Intervention de M. Sabourin à l'assemblée générale d'APE à Bruxelles - 17/10/2019

Un partenariat avec Grand Poitiers depuis 2018

Acteurs majeurs de la gestion de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne, Eaux de Vienne et Grand Poitiers ont défini un partenariat afin d'optimiser leurs actions de formation et de partager les pratiques professionnelles.

Engagement dans des partenariats

Avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne

Eaux de Vienne et la Chambre d'Agriculture de la Vienne travaillent conjointement à la protection de la ressource en eau. Dans le cadre de ce partenariat fort, la Chambre d'Agriculture est sollicitée pour la réalisation d'études ou de diagnostics, d'actions ou de missions sur les aires de captages prioritaires, d'actions devant conduire à une évolution significative des pratiques agricoles sur les aires d'alimentation de captages.



Stand de la Chambre d'Agriculture à la Journée de l'eau organisée par Eaux de Vienne, à Lathus, le 23/03/2019

Avec les principaux opérateurs réseaux de la Vienne

Eaux de Vienne s'est engagé dans le projet de « Plan Corps de Rue Simplifié » (PCRS), en partenariat avec l'Institut national d'information géographique, les principaux acteurs et opérateurs réseaux de la Vienne : les Établissements publics de coopération intercommunales, le Département de la Vienne, Enedis, Énergie Vienne et Orange. L'objectif de ce projet est d'obtenir une cartographie précise des réseaux implantés, cartographie partagée par tous les acteurs. Un tel outil permettra au syndicat de mieux localiser ses réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Avec les associations sportives de la Vienne

Les partenariats avec les associations sportives de la Vienne contribuent à la promotion du syndicat d'eau à l'échelle du département. Ils permettent de porter des valeurs telles que l'esprit d'équipe et la performance. Ils prennent plusieurs formes : mise à disposition de matériel de distribution en eau, participation d'agents aux courses, contribution financière.

Agent d'Eaux de Vienne depuis 2013, Geoffrey Wersy fait partie des meilleurs paratriathlètes au monde. Le syndicat soutient sa carrière sportive en lui octroyant une aide financière et du temps pour s'entraîner. Il fait la démonstration, par l'exemple, qu'on peut réussir son insertion professionnelle et sociale tout en étant sportif de haut niveau et en situation de handicap.



Geoffrey Wersy, champion de France Paratriathlon 09/10/2019



Formation d'un agent burkinabé à la prise en main d'un camion hydrocureur - 03/10/2018

Avec des acteurs locaux agissant à l'international

Eaux de Vienne a mis en place une démarche de soutien à des projets de coopération décentralisée sur les thèmes de l'eau potable et de l'assainissement, portés par des communes de la Vienne. En 2018-2019, trois partenariats ont été menés :

- Avec la Communauté de commune du Civraisien en Poitou pour le projet soutenu par « les amis de Manga » ;
- Avec la commune de Saint Martin La Pallu et le comité de jumelage Blaslay-KpaKpara pour le projet d'approvisionnement en potable de villages de la commune de Diébougou au Burkina Faso ;
- Avec la commune de Dangé Saint Romain et l'association de jumelage Dangé-Koubry.



Stand Coopération internationale au Burkina Faso à la Journée de l'eau organisée par Eaux de Vienne, à Lathus le 23/03/2019

2018 Eaux de Vienne est présent sur les réseaux sociaux : Facebook et LinkedIn.

2016 Eaux de Vienne présente son modèle d'organisation départementale lors d'un salon organisé par l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalités.

Page Facebook d'Eaux de Vienne : lancement d'un concours scolaire



390
agents
permanents



148 000€
dépenses de sécurité
et d'amélioration des
conditions de travail



78%
d'agents
de catégorie C

Un syndicat à l'écoute

De son personnel...

Après les fusions de 2015, la direction des ressources humaines a réussi à construire une culture commune au syndicat. Et, parce que les agents constituent le premier levier de la performance, Eaux de Vienne est à l'écoute de leur bien-être et de leur santé.

Dialogue social avec les représentants du personnel

Eaux de Vienne est parvenu à instaurer un véritable dialogue social avec ses agents. Dès 2015, la direction des ressources humaines a œuvré avec les représentants du personnel pour harmoniser sa politique sociale en remaniant totalement le règlement intérieur et ses annexes.



Représentants du personnel
lors d'une réunion CHSCT - 18/06/2019

Le dialogue constructif entre les représentants du personnel et le syndicat leur a permis de s'accorder sur des sujets parfois très sensibles tels que les avantages sociaux ou les rémunérations. Les nouveaux représentants du personnel, élus en décembre 2018, auront à actualiser cette politique sociale en fonction des évolutions de périmètre du syndicat et des directives de la prochaine mandature.

Attention accordée au bien-être et à la sécurité des agents

Renouvellement du parc de véhicules

Le parc automobile est régulièrement renouvelé. Et pour garantir la sécurité des agents utilisant des véhicules de service, les derniers achetés sont équipés de gyrophares orange et de bandes réfléchissantes.



Un véhicule sécurisé

Ergonomie du matériel

Le syndicat accorde une grande importance aux conditions de travail de ses agents. Une attention toute particulière est portée à l'ergonomie, à la sécurité et à la facilité de manipulation des nouveaux équipements. Les nouveaux camions combinés aspirateur/hydrocureur, par exemple, sont équipés de bras multifonctions automatisés permettant une utilisation plus facile de l'équipement et cela, en toute sécurité.



Camion combiné aspirateur/hydrocureur avec
bras multifonctions automatisés

Dispositif d'Alarme du Travailleur Isolé

83 agents de terrain, qui travaillent seuls et dont les interventions présentent des risques d'accidents graves, sont équipés, depuis février 2017, d'un Dispositif d'Alarme du Travailleur Isolé (DATI). Une alarme est émise à la télésurveillance, en cas de détection de chute ou de déclenchement d'un SOS pour faciliter la localisation du travailleur et l'intervention des secours.



Téléphone disposant du système DATI



+40

tarifs ont été harmonisés en 3 ans



164 000

abonnés en eau en 2019



20 000€

versés par an au Fonds de Solidarité pour le Logement

... et de ses usagers.

Un prix unique pour une équité entre les abonnés

La solidarité entre les territoires s'illustre dans la mise en place d'un prix unique et maîtrisé de l'eau potable pour les usages domestiques. Depuis 2018, les particuliers, quel que soit leur lieu d'habitation, paient leur eau au même tarif. Cette décision historique, prise en 2015, consolide le statut départemental d'Eaux de Vienne et contribue à une équité entre tous les abonnés ainsi qu'à une solidarité plus forte entre les territoires.

L'abonnement est de 60€ HT et le prix au m³ de 1,38€ HT. Concrètement, un abonné paie 2,23€ TTC le m³, abonnement compris, sur la base de 120 m³ consommés (chiffres 2019).



Extrait du rapport de la Cour régionale des comptes

"Le prix unique de l'eau potable a été fixé à un niveau inférieur à celui de la proposition tarifaire émise par un consultant extérieur ce qui permet de disposer d'une marge de manœuvre."



Participation d'Eaux de Vienne à «La ferme s'invite» au Parc des Expositions de Poitiers - du 08 au 10/10/2019



2018 Un prix unique de l'eau potable pour les usages domestiques.

2016 Harmonisation du règlement intérieur du syndicat.



99,8%
taux de conformité
microbiologique
en 2018



89,9%
taux de conformité
physico-chimique
en 2018



7
contrats territoriaux
de protection de
captages vulnérables

Un syndicat qui réagit au chan

Pour préserver la ressource en eau

Bien que l'eau distribuée soit de bonne qualité, la ressource en eau est vulnérable au niveau qualitatif et quantitatif sur le territoire du syndicat.

La dégradation des eaux superficielles et souterraines destinées à l'alimentation en eau potable est due à des activités humaines. Pour le syndicat, l'adaptation aux changements climatiques doit passer, en premier lieu, par l'évolution de certaines pratiques humaines afin de limiter les risques de pollution vers les captages. Elle doit passer également par la sécurisation de la distribution en eau potable en doublant les sources d'eau pour faire face aux baisses piézométriques.

Le syndicat s'est ainsi engagé, dès 2015, dans la protection de la ressource en eau au travers d'importantes actions.

Extrait du rapport de la Cour régionale des comptes

"Le syndicat prend part de façon volontariste à l'élaboration et au pilotage des cinq Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en vigueur dans son périmètre. De même, il s'engage dans l'élaboration de la démarche « Re-sources », participant à la mise en œuvre d'actions préventives visant à préserver la ressource en eau."

Une équipe d'animateurs Re-source

Au sein de la Direction de l'ingénierie et de la ressource en eau, un service, créé en 2017, travaille autour de la recherche en eau, la création de forages d'exploitation et la protection de la ressource. Ce service, qui a en charge les programmes « Re-sources » du syndicat destinés à protéger les captages les plus vulnérables, s'appuie sur une équipe de cinq agents. Leurs principales missions consistent à accompagner les agriculteurs, les élus et les habitants dans des pratiques limitant les risques de transfert de pollution vers les captages.

A ce jour, sept contrats territoriaux multipartenaires sont en cours sur le périmètre d'intervention du syndicat et un huitième sur le bassin de l'Auxance est en cours de construction.

Des acquisitions foncières

150 hectares ont été acquis en 2019 dans le cadre des actions des programmes Re-sources. La constitution d'une réserve foncière permet d'opérer d'éventuels échanges de parcelles jugées stratégiques vis-à-vis de la préservation de la ressource en eau. Elle permet également d'installer, sur les parcelles acquises ou échangées, un agriculteur avec engagement d'un bail environnemental en faveur de pratiques culturelles respectueuses de la qualité de l'eau.

- 3 agriculteurs installés sur les 75 ha acquis en Availles-Limouzine,
- 1 groupement agricole d'exploitation en commun installé sur les 75 ha acquis sur Curzay-sur-Vonne.



Randonnée gourmande Re-Sources dans le Sud Vienne - 16-06-2018



134

points de production
d'eau potable



800 000€

la sécurisation de la distribution
d'eau potable

gement climatique



Un tarif vert pour une agriculture durable

Eaux de Vienne a instauré, en janvier 2018, un « tarif vert » pour les agriculteurs pratiquant une agriculture durable, favorable à la qualité de la ressource en eau. Sont éligibles à ce tarif, les exploitations dont la surface agricole utile est composée à plus de 50 % en prairies permanentes ou temporaires, et les exploitations en agriculture biologique. Après une enquête menée auprès des agriculteurs et en concertation avec eux et le Groupement de défense sanitaire de la Vienne, le volume d'eau minimum requis pour bénéficier de ce tarif est passé de 800 à 500 m³. Cette réduction permet aux exploitations de plus petite taille de bénéficier du tarif vert. Les conditions tarifaires en 2019, sont :

- Abonnement annuel à 60 €HT (38 €HT pour les branchements secondaires),
- Prix par m³ : 0,97 €HT.

Un projet d'agro-écologie

Eaux de Vienne est engagé dans un projet de promotion et développement de l'agro-écologie à l'échelle du département avec les lycées agricoles de Montmorillon, Thuré et Lusignan, la Chambre d'agriculture de la Vienne et l'Institut National de Recherche Agronomique. L'objectif pour le syndicat est de concilier les enjeux agricoles et les enjeux en eau et d'évaluer l'impact sur les milieux naturels de pratiques agricoles plus résilientes et moins utilisatrices de produits nocifs. Le projet, porté par le lycée agricole de Montmorillon, a obtenu des financements européens de 60 000 euros.

Évaluer et prévenir les risques sur la ressource en eau potable

De 2015 à 2018, 800 000 euros ont été investis pour sécuriser la distribution en eau potable sur le territoire du syndicat.

Des systèmes d'alarmes anti-intrusion avec télétransmission ont été installés dans tous les châteaux d'eau et toutes les usines de traitement d'eau potable du syndicat.

Depuis 2019, en partenariat avec l'Agence régionale de la santé, Eaux de Vienne est engagé dans une démarche globale de sécurisation de la ressource en eau potable afin d'évaluer les risques et de les prévenir. Un service dédié travaille à la mise en place de Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE). Ses principales missions sont le développement de mesures préventives et/ou curatives et la surveillance des étapes de prélèvements, de production et de distribution. Des consultations sont en cours sur les territoires de Chantemerle, de Romagne et Gençay.

Contribution à la lutte contre le changement climatique

Les EPCI à fiscalité propre sont soumises à l'élaboration des Plans Climat Air Energie et Territoire dont l'objectif est la mise en œuvre d'une politique territoriale de lutte contre le changement climatique. Pour apporter sa contribution à cet enjeu environnemental majeur du siècle, Eaux de Vienne accompagne chaque EPCI dans ses travaux et plus particulièrement sur les questions liées à la protection de la ressource en eau.

L'une des actions mises en place est la plantation de miscanthus sur les aires d'alimentation de captage pour retenir les nitrates et permettre une valorisation énergétique.



La parole aux partenaires

Le SIVEER était un partenaire historique de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur le département de la Vienne. Depuis 2015, l'élargissement des compétences du syndicat sur les volets eau potable et assainissement a eu des effets positifs notables notamment sur sa volonté d'agir pour restaurer la qualité de l'eau brute destinée à l'alimentation en eau potable dans le cadre de la démarche Re-Sources. Depuis cinq ans, le syndicat a ainsi constitué une équipe compétente dédiée à cette problématique, a généralisé des programmes d'actions sur l'ensemble de ses captages prioritaires alliant un niveau d'ambition certain et la pratique d'un dialogue constructif sur les territoires. Sur les volets assainissement et eau potable, cette évolution permet également au syndicat de mieux optimiser ses actions et son programme pluriannuel d'investissement. Aujourd'hui Eaux de Vienne, partenaire solide, structuré et compétent, constitue un atout important dans un contexte de changement climatique exigeant des actions fortes de restauration de la ressource en eau.



Signature du contrat Re-Sources de Choué-Brossac par Jean-Claude Boutet, président d'Eaux de Vienne et Martin Gutton, Directeur Général de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne - 21/12/2017

Martin Gutton
directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Le syndicat Eaux de Vienne-SIVEER est le parfait exemple de la création réussie d'un acteur de la gestion de l'eau à échelle départementale. Il a su embarquer les élus et les territoires dans un projet commun, en suscitant l'adhésion. Conjuguant proximité territoriale et vision stratégique, le syndicat a réussi à développer des synergies avec les différentes échelles de territoires. Depuis sa création, un gros chantier d'harmonisation du service a été réalisé, doublé d'un travail prospectif, ce qui a permis à Eaux de Vienne de gagner en performance avec des niveaux de services adaptés aux enjeux locaux. Soulignons la collaboration apaisée et positive mise en place avec la communauté urbaine de Poitiers (également en gestion publique et membre de FEP), avec laquelle le syndicat a su construire un bon niveau de coopération.



Christophe Lime (à dr.), président de France Eau Publique (FEP), accompagné de Jean-Claude Boutet (au centre) et Yves Kocher lors d'un congrès FNCCR - 02/10/2019

Membre particulièrement actif du réseau France Eau Publique, Eaux de Vienne contribue fortement à la valorisation de la gestion publique en local, tout en jouant un rôle majeur dans le développement de son efficience à échelle nationale, en participant à de nombreux groupes de travail du réseau et en mettant l'expertise de ses salariés au service de la mutualisation et de la performance collaborative.

Christophe Lime
président de France Eau Publique



Hommage à M. Baufumé
En mémoire à Hubert Baufumé, membre du Bureau de 2015 à 2018
et maire de Chalais.
Salon des maires - 17/02/2017



Eaux de Vienne-Siveer
55 rue de Bonneuil-Matours - 86000 POITIERS
Tél. 05 49 61 16 90
contact@eauxdevienne.fr - www.eauxdevienne.fr



Votre service public de l'eau